



HAL
open science

L'archéologie des textiles : les vêtements funéraires de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)

Delphine Henri

► **To cite this version:**

Delphine Henri. L'archéologie des textiles : les vêtements funéraires de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire). Rencontre autour des sépultures habillées, groupement d'Anthropologie et d'Archéologie funéraire; Service Régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Dec 2008, Carry-le-Rouet, France. pp.110-118. halshs-01387513

HAL Id: halshs-01387513

<https://shs.hal.science/halshs-01387513>

Submitted on 29 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Textes réunis par
Bruno Bizot et Michel Signoli*

Rencontre autour des sépultures habillées

Actes des journées d'étude organisées par le Groupement
d'Anthropologie et d'Archéologie funéraire et le Service Régional de
l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône)
13-14 décembre 2008

*Publié avec le concours du Ministère de la Culture et de la Communication,
Direction Régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur
<http://gaaf.e-monsite.com/>*

SOMMAIRE

Préface X. DELESTRE	p. 5
Introduction B. BIZOT, M. SIGNOLI	p. 7
La sépulture habillée, témoignage archéo-anthropologique et interprétation	
J.-Y. LANGLOIS, V. GALLIEN Le souple dans tous ses états : de l'espace colmaté à l'espace vide	p. 13
C. FOSSURIER Le site de Chanteloup-en-Brie (Ile-de-France) : études de cas et difficultés d'analyse taphonomique	p. 21
C. PARESYS Le dépôt d'accessoires vestimentaires dans la tombe : deux exemples champenois	p. 28
C. PARESYS Exemples de contraintes sur le squelette sans élément textile visible	p. 32
F. KLIESCH ET S. PLUTON-KLIESCH Les sépultures antiques du « Clos au Duc », tissu, chaussures et taphonomie	p. 36
F. JIMENEZ, F. CARRE, A. RAST-EICHER Louviers, rue du Mûrier (Eure) : Trois cas de sépultures habillées du haut Moyen Âge	p. 47
L.-G. VALENCIA Nécropole Saint-Marcel à Paris. Quelle restitution de restes vestimentaires possible <i>a posteriori</i> ?	p. 56
A la recherche d'éléments diagnostics	
C. BUQUET-MARCON, L. PECQUEUR ET M. DETANTE Parés d'habits invisibles	p. 65
M. GAULTIER, M. GUILLON, D. CORDE et E. TREBUCHET Les chaussures dans les sépultures antiques : dépôts et habillement	p. 76
Approche des vestiges vestimentaires	
A. RAST-EICHER La fouille de textiles et cuirs	p. 97
C. PROUST Méthodologie d'étude des restes organiques minéralisés	p. 103
D. HENRI L'archéologie des textiles : les vêtements funéraires de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire) ...	p. 110

L'archéologie des textiles : les vêtements funéraires de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)

Delphine HENRI

delphine.henri@laposte.net

Allocataire de Recherche – Moniteur, CITERES UMR6173 Université de Tours-CNRS

L'abbaye de Marmoutier est située au nord de Tours. Lors des fouilles dirigées par Charles Lelong dans l'église abbatiale entre 1974 et 1983, plusieurs sépultures contenant des textiles ont été découvertes.

L'étude de ce corpus de textiles (Henri 2007 et 2008), totalement négligé au fond de réserves archéologiques pendant une bonne trentaine d'années, a été réalisée dans le cadre d'un Master d'archéologie (Université de Tours) sous la direction d'Elisabeth Lorans (professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Rouen, HDR), et de Sophie Desrosiers (maître de conférences à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales). Durant mes deux années de Master, j'ai dû me familiariser avec le monde du textile archéologique, totalement inconnu pour moi jusqu'alors. Aujourd'hui il me semble que les résultats obtenus démontrent l'intérêt d'un tel investissement.

Contexte

D'après les archives des fouilles de Charles Lelong, sept sépultures, localisées dans et près du chœur, ont livré du mobilier textile. Seuls les textiles issus de cinq de ces sépultures ont été retrouvés. Le caveau S1 date des XIV-XV^e siècles ; il s'agit d'un caveau de type « caveau-pourrissoir » qui contenait au minimum trois individus. Le caveau S5, de type similaire, abritait, lui, au minimum deux défunts (fin du XV^e ou XVI^e siècle). La sépulture 20 est un coffrage en pierre daté des XI-XIII^e siècles et contenait un corps incomplètement décomposé lors de sa réduction. S21 est un sarcophage de type poitevin (V-VIII^e siècle) réemployé au XIII^e siècle. Enfin S26 est une sépulture en cercueil datée du XVI^e siècle.

Le contexte est, bien entendu, très important pour l'interprétation des fragments textiles découverts. Il a donc fallu se référer aux archives de fouille, hélas très incomplètes : pour une sépulture, nous disposons au mieux d'un relevé et d'une photographie. Les relevés ne sont pas très précis ; par exemple le relevé de S1 (qui contenait au minimum trois défunts) montre une unique silhouette. Quant aux photographies, elles sont anciennes et en noir et blanc ; leur interprétation nous fait émettre nombre d'hypothèses sans apporter d'indice concluant.

Méthodologie

Charles Lelong a envoyé une dizaine des textiles exhumés entre 1975 et 1980 à Gabriel Vial du Centre International d'Etude des Textiles Anciens (Lyon). Celui-ci a procédé à l'étude technique et à la mise à plat de ces fragments en 1982. Il me restait à étudier les autres fragments, non restaurés, et à intégrer son travail au mien.

En premier lieu, un inventaire complet a été réalisé. Il a débouché sur le repérage de 126 fragments y compris les dix étudiés par Vial. Leur étude technique a rapidement suivi. Cette dernière est fondée sur l'observation, principalement faite au compte-fils, parfois à la loupe binoculaire. Il s'agit de décrire la forme du textile, afin de tenter d'identifier sa fonction ; dans un deuxième temps il faut identifier le type de textile précisément ; enfin les fibres sont analysées (analyse qui nécessite l'emploi d'un microscope optique et d'un microscope électronique à balayage). Ces deux dernières opérations permettent de déterminer, dans des conditions idéales, le type d'outillage utilisé et le niveau de technicité (c'est-à-dire de complexité), parfois même, lorsqu'il existe des spécificités, à préciser l'existence de réseaux d'échanges.

Point de teinture pour le corpus de Marmoutier : les textiles découverts en contexte funéraire ont souvent, sous nos latitudes, perdu toute trace de couleur. Ils adoptent en général une couleur brune, plus ou moins foncée, attribuée la plupart du temps à l'influence des liquides de décomposition du corps du défunt.

Le travail de synthèse suit exactement toutes ces étapes, mais dans l'ordre inverse : les détails techniques sont utilisés pour regrouper les fragments. L'hypothèse suivie étant que les groupes ainsi créés, formaient à l'origine une seule et même pièce textile. Les détails de forme quant à eux doivent mener à une restitution de l'utilisation originelle, en l'occurrence, vêtement funéraire ou linceul. La dernière étape consiste à comparer les résultats obtenus à ceux de publications européennes (bien souvent cette comparaison aide également à interpréter la fonction du textile).

Une difficulté supplémentaire s'est ajoutée à l'ancienneté des données de terrain. Il semblerait que les textiles du caveau 1 aient été prélevés en bloc et directement conditionnés. En effet, certains ensembles de fragments, imbriqués les uns dans les autres, adoptent une forme et des dimensions très proches de celles des boîtes utilisées pour le rangement. Charles Lelong ne nous dit rien sur l'état de ces pièces à leur sortie de S1, mais nous pouvons penser qu'elles étaient encore fort souples et probablement assez humides. Les fragments issus des autres sépultures se présentaient également tels qu'ils ont été prélevés. En d'autres termes, ces textiles sont restés en boule et c'est dans de telles conditions qu'ils ont été conservés dans une réserve, certes à l'abri de la lumière, mais non des changements de température et d'humidité. J'ignore quelle était la qualité de conservation de ces textiles au moment de leur exhumation. Leur solidité est aujourd'hui indéniable.

Afin de faciliter son étude et sa conservation, ce corpus aurait dû être restauré. J'ai étudié la majeure partie des pièces en l'état. Cependant, un accord passé entre la ville de Tours et l'Institut Français de Restauration des Œuvres d'Art (IFROA à l'INP à Saint-Denis) a permis le nettoyage, la mise à plat et le reconditionnement de dix pièces dans l'atelier textile sous la direction de Patricia Del Pra et avec l'aide de ses étudiantes (qu'elles en soient ici toutes remerciées). Le choix a été fait scientifiquement, dans l'optique de mon travail de Master. Comme il manquait des indices sur la fonction des textiles, j'ai sélectionné des pièces susceptibles de m'en fournir : un « bloc » et des tissus aux plaquettes, dont l'assemblage est bien souvent caractéristique. On ne peut que constater l'accroissement phénoménal des données recueillies après ce traitement. La figure 1 présente le bloc 5b.1 avant sa restauration ; les figures 2 à 4, les sergés 5b.1 que la restauration a révélés.



Figure 1 : 5b.1 avant restauration.

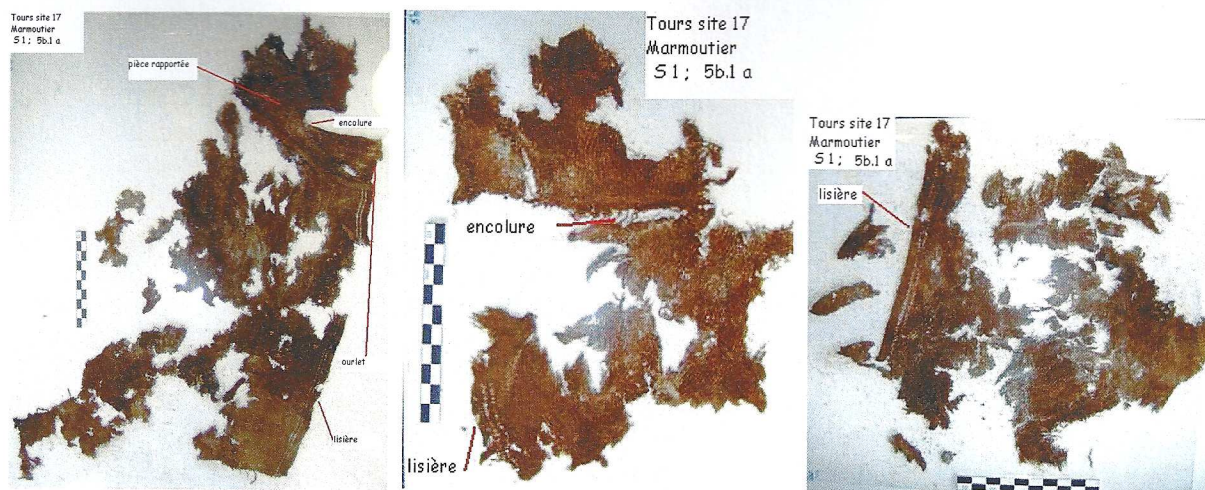


Figure 2 à 4 : 5b.1a, b et c après restauration.

Le corpus de Marmoutier : textiles du caveau S1

Les textiles découverts à Marmoutier sont de deux types : tissus et cordelettes. Le tableau suivant rappelle bien que la sépulture 1 contenait la plupart des fragments de ce corpus.

Les cordelettes (S1) sont câblées, c'est-à-dire que leurs fibres ont d'abord été filées avec une torsion Z (orientant les fibres comme la barre centrale de cette lettre). Le fileur a ensuite assemblé deux fils simples en les tordant dans le sens inverse de leur torsion initiale (torsion S). Deux cordelettes, de construction z2S, ont été identifiées.

La fonction de la première cordelette est indéterminée. En effet, elle est présente sous forme de courts fragments, la plupart du temps épars (fibres alignées et légèrement tordues, mesurant environ 2 cm), parfois pris dans les plis du tissu en sergé (voir plus bas) qui a conservé le parcours de cette cordelette et quelques nœuds, malgré sa tendance à se détordre (figure 5). Le poil animal utilisé n'a pas été identifié ; son diamètre est large (supérieur à 100 µm, équivalent à un poil de chien, par exemple). Sa présence dans les plis du sergé laisse penser qu'il s'agit d'une pièce d'habillement, peut-être d'une ceinture.



Figure 5 : cordelette 21.2, groupe 1.

Sépulture	Boîtes	Fragments toile / taffetas	Fragments sergé	Fragments galon	Fragments cordelette	Fragments fil	Total fragments
Caveau S1	39	25 (5 groupes dont un indét.)	27 (2 groupes)	29 (4 groupes dont un indét.)	16 (2 groupes)	0	97
Caveau S5	1	0	0	0	0	20 (or)	20
Coffrage S20	4	0	4 (un groupe)	0	0	0	4
Sarcophage S21	2	2 (un groupe)	0	0	0	2	2
Cercueil S26	1	0	0	0	0	1 (or)	1
total	47	27 (6 groupes)	31 (3 groupes)	29 (4 groupes)	16 (2 groupes)	23	126

Répartition des textiles découverts à Marmoutier selon leur type et leur sépulture d'origine.

La seconde cordelette est un câblé en soie grège (non teintée, figure 6). Le fileur a doublé les fils retors avant de leur donner une troisième torsion dans le sens initial (z2S2Z). Elle est conservée sur une douzaine de centimètres et présente un nœud. Bien que non localisée précisément, on peut estimer qu'il s'agit également d'une pièce d'habillement. Dans une sépulture, on peut également trouver des cordes servant à descendre le corps mais en l'occurrence, les corps devaient être placés dans le caveau par le côté. De plus, on utilise rarement des cordes en soie pour cet usage.



Figure 6 : cordelette 6e.1, groupe 2.

Les tissus sont répartis selon leur armure, c'est-à-dire la façon dont leurs fils s'enchevêtrent. Il existe des armures dont les fils s'entrecroisent simplement, par opposition à celles où les fils de chaîne (tendus sur le métier à tisser et donc représentés par convention verticalement) sont tordus ensemble par deux ou plus, formant ainsi une sorte de corde, d'où le nom de tissu à chaîne cordée. Sur un métier simple, les fils de chaîne sont droits et croisent perpendiculairement (dessus ou dessous) avec ceux de trame. Les tissus cordés peuvent être tissés à l'aide d'un métier aux plaquettes (figure 7). Les fils de chaîne sont enfilés dans les trous des plaquettes présentées sur leur tranche et tournées d'un quart ou d'un demi-tour, conduisant ainsi les fils à s'enrouler les uns autour des autres entre les passages de trame.

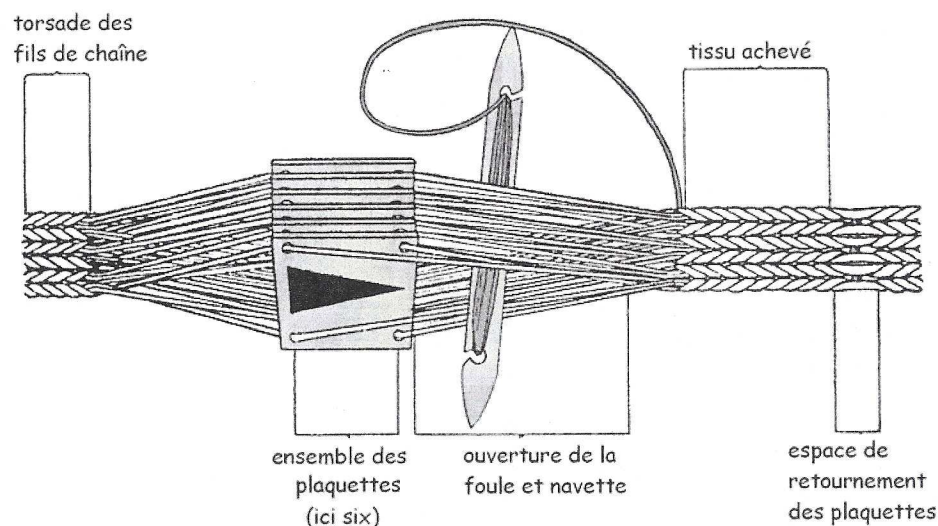


Figure 7 : fonctionnement d'un métier aux plaquettes (d'après Schlabow 1976).

Parmi les tissus droits, on trouve des toiles et des sergés. La toile est le type d'entrecroisement des fils (l'armure) le plus simple : en hauteur comme en largeur (dans le sens chaîne comme dans le sens trame), un fil passe sur le fil perpendiculaire et le fil suivant dessous : dessus, dessous, dessus, dessous.

Le sergé est légèrement plus complexe : les fils de chaîne flottent (passent) au-dessus de plusieurs fils de trame, chaque flotté étant décalé d'un coup de trame. L'organisation des flottés produit un effet de diagonale. Les chiffres qui caractérisent les sergés donnent la longueur des flottés : dans un sergé 2 lie 2, les fils passent par-dessus deux fils et sous deux autres fils.

Puisque le sergé produit un effet de diagonale, il suffit de jouer avec la direction de celle-ci pour obtenir des chevrons. Pour caractériser un chevron, il faut donner le sergé dont il est fait, puis le nombre de fils de chaîne ayant une diagonale de même direction dans chaque pente du chevron.

Les tissus cordés sont les plus résistants, les moins souples aussi et très souvent décorés de fils d'or mieux conservés que les matières organiques. Dans les sépultures, ils sont les derniers à disparaître. Pour l'interprétation du corpus du caveau 1 de Marmoutier, c'est une chance. En effet, une pièce permet d'affirmer que le vêtement 1 est une chasuble car elle est constituée d'un galon cousu au point de rencontre de deux autres (au maximum 1,6 x 2,6 cm), ce qui est caractéristique du bas de l'encolure (figure 8), à la croisée des différents galons ornant ce vêtement liturgique.

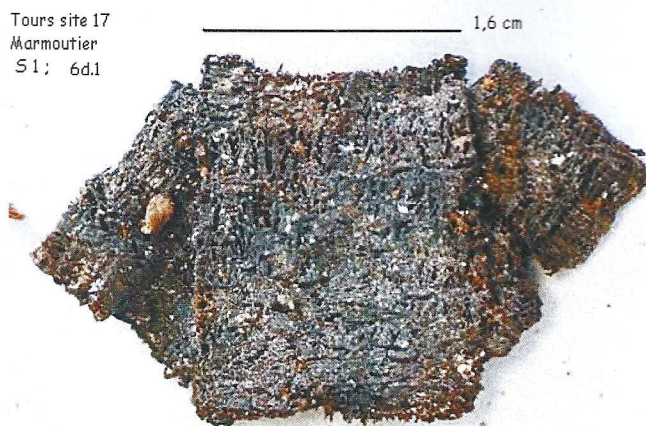


Figure 8 : fragment 6d.1, caractéristique d'une chasuble.

Ajoutons que les galons médiévaux sont très souvent réalisés à l'aide d'un métier aux plaquettes et qu'à partir du XIII^e siècle, leurs décors sont fréquemment réalisés à l'aide de trames de soie ou de métaux précieux brochés (trames supplémentaires formant le motif au-dessus du tissu de fond). On retrouve ces galons dans de nombreuses sépultures d'ecclésiastiques. La plupart de ces sépultures datent du XIII^e siècle ; le caveau 1 de Marmoutier n'est pas antérieur à la fin du XIV^e siècle (datation par le mobilier ; Lelong 1989). Il est possible que le caveau ait été bâti au XIII^e siècle (il appartient de façon certaine à la phase gothique de l'église) et que son premier occupant soit le propriétaire de tous les vêtements liturgiques. Une autre hypothèse, plus plausible, est qu'on ait revêtu le corps de vêtements anciens (ou encore qu'on ait réemployé les galons). En effet, les ecclésiastiques devaient être inhumés dans les habits revêtus pour l'office liturgique ; il est possible que les pièces usées aient été conservées pour cet usage (Sorber 1989).

Seul le caveau 1 de Marmoutier contenait des galons tissés aux plaquettes. Leurs dimensions et leurs décors brochés les répartissent en trois groupes dont deux ornaient probablement des vêtements.

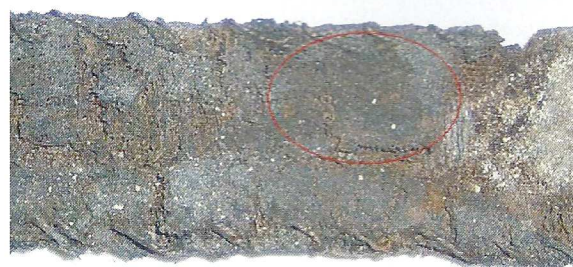
Pour le groupe 1, le décor de losanges concentriques et de formes géométriques complexes est broché en fil d'un or peu pur : des éclats dorés persistent, mais de nombreux dépôts noirâtres autour des fils indiquent une forte proportion d'argent (figure 9). Le décor géométrique est très comparable à celui qui ornait les galons découverts dans la sépulture de Gilon II Cornut (cathédrale de Sens, mort en 1292 ; Chartraire 1918). Ces galons ornent le vêtement 1 (chasuble).



Figure 9 : galon 2i.2, groupe 1.

Les tissus cordés, plus résistants, sont les mieux conservés ; mais ils protègent également d'autres textiles se trouvant à leur contact. Ainsi, le dos des galons du groupe 1 porte les traces de deux autres textiles superposés. Le tissu au contact direct du galon constituait le fond de la chasuble. Il s'agit d'une pièce d'une finesse remarquable, un sergé 3 lie 1 à chevrons sens chaîne avec des fils de torsion indéterminables et des densités d'environ 40 fils de chaîne et 29 coups de trame par cm (figure 10). Sa matière n'a pu être déterminée. En effet, une gangue organique recouvre ce qui reste des fils, ajoutant une difficulté à l'observation de ce fragment.

Une toile est collée sur ce sergé ; il peut s'agir d'une doublure de la chasuble ou d'un vêtement de dessous. Les points de couture rattachant le galon au sergé ne portent aucune trace de la toile ; ceci peut être imputable au mauvais état de conservation de celle-ci (figure 10).



Tours site 17
Marmoutier S 1 ;
galon 2i.1, sergé 2i.2, toile 2i.1

Figure 10 : sergé 2i.2 et toile 2i.1, vêtement 1.

Les galons du groupe 2 sont brochés de fils d'un or plus pur que celui des galons du groupe 1. Ils sont d'un éclat plus vif et ne portent aucune trace d'oxydation. Leur décor est également légèrement différent : ces galons portent une succession, dans un ordre précis, de losanges imbriqués, fleurs de lys, barres (les « barres » sont des éléments difficiles à décrire), croix, blasons, croix, barres, fleurs de lys, losanges à caissons, châteaux stylisés, blasons, grandes fleurs de lys, losanges imbriqués etc. La plupart des éléments sont représentés identiques à eux-mêmes ; cependant on compte dix blasons différents (la soie étant uniformément brune, nous ne disposons que de deux couleurs, ce qui est insuffisant pour une identification héraldique) et six châteaux stylisés (figure 11).

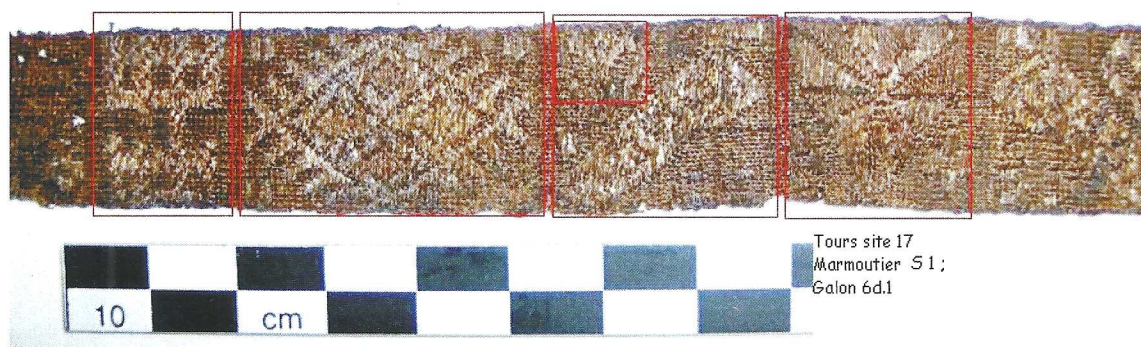


Figure 11 : galon 6d.1, groupe 2.

Sont cousus à ces galons un sergé 2 lie 2 de laine et une toile en matière végétale. Il ne faut pas s'étonner de la différence de précision de ces identifications : lorsqu'un textile est conservé sous une forme non altérée (c'est-à-dire organique), l'acidité du milieu favorise la conservation soit des matières d'origine animale, soit celle des matières végétales. En l'occurrence, la laine vient de moutons et a un diamètre assez homogène (environ 25 à 35 μm) ; il s'agit d'une laine assez fine. Bien entendu elle a adopté une couleur uniformément marron ; le tissage du sergé est assez soigné mais garde un aspect relativement grossier comparé à celui du sergé à chevrons évoqué plus haut.

La toile étant, cette fois, clairement cousue avec le sergé sous le galon, il s'agit d'une doublure.

Ce vêtement ne porte que peu d'indices quant à sa forme. Un fragment de galon pourrait indiquer qu'il s'agit d'une chasuble mais il ne s'agit pas d'une caractéristique absolue (ce pourrait être également une dalmatique ou tout autre chose).

Enfin, les galons du troisième groupe sont de largeur importante : les autres mesuraient respectivement 1,6 et 2 cm de large, ceux-ci font 5,3 cm. Leur tissage est différent : chaque groupe de fils de chaîne forme bien une torsion, et ces groupes sont placés pour former des chevrons (le sens de torsion de chaque groupe alterne). Mais ici entre chaque chevron (donc entre chaque paire de groupe de fils de chaîne), il y a un espace de 0,7 mm. Cet espace est visible à l'œil nu. Il ne peut s'agir de fils qui auraient disparu : l'espace est trop petit pour accueillir un groupe de fils de chaîne ; de plus la trame ne présente

pas cette ondulation si caractéristique des fils disparus. Admettons donc qu'il s'agit d'une technique inconnue. Il pourrait s'agir d'un effet esthétique ou d'un procédé pour économiser les fils de chaîne tout en tissant sur une grande largeur.

Ces galons sont brochés d'un or de même qualité que les galons du groupe 2. Leur décor est constitué de losanges et de croix tréflées, difficiles à lire sur l'endroit à cause de sa piètre conservation, mais détectables sur l'envers. Aucun tissu n'est associé à ce groupe de galon. Il est cependant aisément interprétable, puisque des trous de couture se correspondent parfaitement sur différents fragments. Après un exercice de remontage, on obtient une forme d'écharpe dont l'extrémité triangulaire permet d'identifier un accessoire liturgique, à savoir un manipule ou une étole (figure 12). L'un se porte au poignet gauche, l'autre autour du cou pendant l'office religieux. La différence se trouve dans la longueur qu'il est impossible ici de déterminer. L'extrémité de cette pièce est ornée de franges terminées par des pompons.

Outre les cordelettes et les galons avec leurs tissus associés, le caveau 1 contenait un vêtement en sergé 2 lie 2. Celui-ci porte de nombreux indices quant à sa fonction : lisières (qui étaient ornées de deux bandes colorées, aujourd'hui disparues), coutures, ourlets, pièce rapportée (figures 2 à 4). Ce vêtement n'est pas identifiable en l'état actuel des connaissances. Il pourrait s'agir d'une cape (figure 13).

Deux types de toile n'ont pas d'attribution claire. L'une est en laine et conserve des traces de teinture bleue (indigotin) ; c'est la seule pièce teinte du corpus. L'autre est en soie (taffetas). Un petit ruban de taffetas servait probablement d'attache de vêtement.

Tous ces restes forment un ensemble unique, mais n'oublions pas que le caveau 1 contenait au minimum trois défunts. Il est donc hors de question ici, notamment en raison de l'imprécision des données de terrain, d'attribuer à un ou plusieurs des défunts ces vêtements funéraires.

Reste du corpus

Les textiles issus des autres sépultures de Marmoutier sont moins bien conservés. On peut cependant proposer des hypothèses en espérant que de futures découvertes et études textiles permettent de les valider ou d'en formuler d'autres.

Le caveau S5 a livré un ensemble de fils d'or. Lors de l'ouverture du sachet, une poudre organique noire les accompagnait ; il pourrait s'agir du textile supportant ces fils. Par chance, les fils en question ont été maintenus dans leur position assez longtemps pour qu'ils la conservent à présent sans être retenus. La place des liages est marquée sur les fils par une légère décoloration. Ces fils formaient une broderie d'or couchée, probablement un décor de rinceaux (figure 14). La place de leur découverte n'est pas claire : sur la poitrine (où ils ornaient un pourpoint ?) ou sur les pieds (ornant un parement d'aube ou des sandales).

Tours site 17
Marmoutier S1 ;
galons An.3.A, B,
C, D et F
restitution (sur
l'envers)

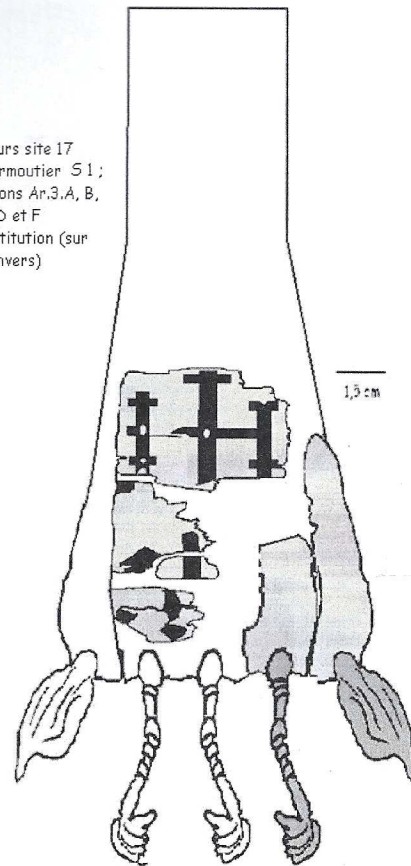


Figure 12 : restitution du manipule / étole.



Figure 13 : restitution de la cape.

Tours site 17
Marmoutier
S5
fils d'or, détail



Figure 14 : broderie d'or couché (S5).

Le coffrage S20 contenait quatre fragments de sergé de laine, assez grossier. Puisqu'il s'agit de la réduction suivant la translation d'un corps, deux cas sont possibles. Admettons d'emblée que sans indice, il est impossible de préciser la fonction de ce sergé (vêtement funéraire ou linceul ?). Si ce textile appartient à la première sépulture du défunt (sépulture primaire, où le corps a débuté sa décomposition), notons que les fossoyeurs ont pris soin de déplacer également les restes de ses vêtements / linceul. S'il appartient, en revanche, à la seconde phase d'inhumation, les fossoyeurs ont ajouté ce tissu (le corps ayant été replacé en position quasi anatomique, il ne peut s'agir d'un sac dans lequel on aurait déplacé les ossements). Ici, ce n'est pas le textile en lui-même qui est important, mais son contexte. Cela amène à d'autres réflexions sur le statut social d'un mort dont le corps n'a que partiellement été conservé, réflexions que je laisse à d'autres plus compétents sur la question.

L'occupant du sarcophage S21, réemployé, portait des chaussures. Il n'y a pas de problème d'attribution puisqu'il ne restait rien du premier occupant du sarcophage. Le cuir des chaussures a partiellement protégé ce qu'elles contenaient (os, chair, textile). Ces chaussures n'ont pas été étudiées ; les fragments de cuir semblent intacts mais la couture qui les assemblait a disparu. Chaque chaussure contenait une toile de laine très fine (en chaîne, torsion Z, en trame torsion S ; dans les deux sens densité 18 fils / cm). Cette torsion peut indiquer qu'il s'agit d'un tissu de laine cardée filée à la roue, donc au minimum du XIII^e siècle (ce qui correspond à la datation du réemploi de S21 ; Cardon 1999). D'après la forme adoptée par une des toiles (restaurée en 2008), il s'agirait de chausses dont seul le bout du pied aurait été conservé. En temps normal, ces chausses montent jusqu'à mi-cuisse (*Vestiduras...* 1995). La plupart des exemples archéologiques sont en sergé, mais les chausses de la sépulture d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés, Pierre de Courpalay, décédé en 1334, possèdent des caractéristiques similaires (Desrosiers 2004).

Le cercueil S26 promet de nouvelles découvertes concernant les sépultures habillées : outre quelques fils d'or, impossibles à interpréter, il contenait des « amas ». On cherche encore une méthodologie permettant de les étudier. Il s'agit de petits blocs dans lesquels est conservée la stratification du fond de la sépulture, depuis le bois du cercueil jusqu'à l'os et dans un ordre précis, les différents éléments étant liés entre eux par les liquides de décomposition (figure 15). Ils mesurent environ 5 x 5 cm. Les observer en coupe et en fouiller une moitié, permettrait de préciser la stratification à l'intérieur d'une sépulture, y compris la matière organique, qui a très souvent disparu. Leur analyse permettrait d'inventorier le contenu de la tombe, notamment le dos des textiles funéraires, premier élément à disparaître, ainsi que leurs localisations respectives.

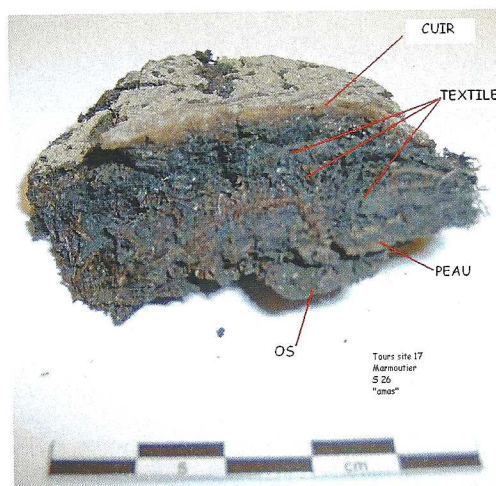


Figure 15 : « amas » (S26).

Conclusion

Il est idéal pour un archéologue de pouvoir faire étudier tout le mobilier découvert, chaque type allant à un spécialiste. Bien entendu, le temps et/ou les finances manquent souvent. Cependant, la restauration, ou au minimum, la stabilisation des textiles qui sont parvenus jusqu'à nous, est indispensable. Avant tout, un enregistrement rigoureux limite bien des questions.

Les vêtements liturgiques médiévaux faisant l'objet d'une publication sont souvent constitués de tissus précieux comme des soieries, souvent importées d'Orient, de Sicile, d'Espagne musulmane, ou encore d'Italie. Peu peuvent être comparés aux restes découverts à Marmoutier. Chacune de ces pièces a pu être produite à Tours, au Moyen Age, dans un atelier ou même à l'échelle domestique. Il s'agit cependant de textiles de bonne qualité, d'après les matériaux employés (soie, or, laine fine). Les galons pourraient avoir été produits dans un atelier (non identifié) car les motifs qu'ils portent sont exactement les mêmes que ceux découverts ailleurs, par exemple dans la tombe dite de Robert de Courtenay décédé en 1279 et enseveli dans la cathédrale d'Orléans (Desrosiers et Bédât 2006). Le tableau suivant récapitule les conclusions de cette étude.

L'interprétation des données 30 ans après la fouille est rarement chose aisée ; ici, les lacunes dans la documentation de fouilles ne permettent pas d'aller plus avant dans l'étude. D'autres pièces seront restaurées dans quelques années, confortant ou infirmant peut-être les hypothèses d'identification des vêtements. L'analyse du métal des galons amènera sans doute une origine géographique, qui, comparée aux résultats d'analyse d'autres galons, dévoilera peut-être l'existence d'un centre de production.

Sépulture	Textiles	Vêtement
S1	Toiles 1 + sergé à chevrons + galons 1	Chasuble
S1	Toiles 2	Vêtement de dessous ?
S1	Toiles / taffetas 3	Attache de vêtement
S1	Toiles 4 + sergés 1 + galons 2	Chasuble ?
S1	Sergé 2	Cape ?
S1	Galons 3	Manipule / étole
S5	Broderie d'or couché	Indéterminé
S20	Sergés	Linceul / vêtement
S21	Toile	Chausses
S26	Fils d'or + « amas »	Indéterminé

Tableau récapitulatif des observations et des interprétations

Bibliographie

- Cardon (D.) 1999, *La draperie au Moyen Age, essor d'une grande industrie européenne*, CNRS éditions, Paris, pp. 258-261.
- Chartraire (E.) 1918, Insignes épiscopaux et fragments de vêtements liturgiques provenant des sépultures des archevêques de Sens, conservés au Trésor de la cathédrale de Sens, *Bull. Archéol. du Comité des travaux historiques et scientifiques*, pp. 19-58 et pl. II-XII.
- Desrosiers (S.) 2004, *Soieries et autres textiles de la fin de l'Antiquité au XVI^e siècle*, catalogue du musée national du Moyen Age – Thermes de Cluny, Presses du Musée National du Moyen Age, Paris, p. 156.
- Desrosiers (S.), Bédât (I.) 2006, Les vêtements liturgiques provenant de la sépulture de Robert de Courtenay, évêque d'Orléans de 1258 à 1279, in : Aribaud (C.) dir. 2006, *Destins d'étoffes, usages, ravaudages et réemplois des textiles sacrés, XIV^e-XX^e siècle*, FRAMESPA, Toulouse, pp. 122-123.
- Henri (D.) 2007, *Apports à la connaissance des sépultures découvertes dans l'église abbatiale de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire) : étude préliminaire des toiles et sergés mis au jour lors des fouilles anciennes*, Mémoire de master I archéologie sous la direction d'Elisabeth Lorans et de Sophie Desrosiers, Université de Tours.
- Henri (D.) 2008, *L'archéologie des textiles : les vêtements funéraires de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)*, Mémoire de master II archéologie sous la direction d'Elisabeth Lorans et de Sophie Desrosiers, Université de Tours.
- Lelong (C.) 1989, *L'abbaye de Marmoutier*, C. L. D., Chambray-lès-Tours.
- Schlabow (K.) 1976, Textilfunde des Eisenzeit in Norddeutschland, *Göttinger Schriften zur Vor- und Frühgeschichte* 15, pp. 23-41.
- Sorber (F.) 1989, Textiles archéologiques de la cathédrale d'Anvers, in : *Tissage, corderie, vannerie, approches archéologiques, ethnologiques, technologiques, actes du colloque international de Juan-les-Pins* 1988, Musée archéologique d'Antibes et A.P.D.C.A., Juan-les-Pins, p. 264.
- Vestiduras pontificales del arzobispo Rodrigo Ximénez de Rada, s. XIII, su estudio y restauracion 1995, Instituto de Conservacion y restauracion de Bienes Culturales, Madrid, p. 185.